



Coordination Syndicale Départementale Des Agents de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne

Migennes, le 23/08/18

CSD CGT des agents
de la FPT de l'Yonne
23, avenue de l'Europe
89400 Migennes

Mairie de Champs sur Yonne
Monsieur Le Maire
2 place Binoche
89290 Champs sur Yonne

Objet : Préavis de grève de 24h le 3 septembre 2018

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'à l'appel de la **Coordination Syndicale Départementale CGT des agents de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne**, nous observerons **une grève de 24 heures le 3 septembre prochain**.

Aussi, pour permettre aux personnels de votre collectivité d'engager les actions qu'ils jugeront nécessaires de prendre ce jour-là, la CSD CGT des agents de la FPT de l'Yonne dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble de vos agents.

-En raison des emplois du temps inacceptables proposés aux agents techniques et d'animations à la rentrée 2018 et du non-respect des dispositions légales, (cf courrier des agents transmis au maire en date du 14/08/2018)

En ce qui concerne votre collectivité, nous souhaitons obtenir les droits et moyens suivants :

-le respect des règles d'hygiène et de salubrité dans le ménage des classes et locaux des écoles

-l'instauration d'une garderie périscolaire du soir pour l'école primaire.(cf courrier des agents transmis au maire en date du 14/08/2018)

La CSD CGT 89 mandatera une personne afin de vous rencontrer avec les agents, ce 3 septembre prochain.

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, notre considération distinguée.

Pour la CSD CGT 89
Les membres du bureau